

Prolongement de la ligne 11 à l'est



SEPTEMBRE 2013



Enquête Publique
Du 16 septembre
au 30 octobre 2013
Sur le prolongement
et l'adaptation des stations
existantes de la ligne 11
Informez-vous et donnez votre avis !



www.prolongementligne11est.fr

DU 16 SEPTEMBRE AU 30 OCTOBRE 2013 PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE !

L'enquête publique est une procédure qui permet au public de s'informer et aux maîtres d'ouvrage de recueillir avis et observations sur le projet. Il s'agit de la deuxième phase de consultation et d'échanges avec le public après la concertation préalable de l'automne 2010. Son objectif est d'informer le public et de recueillir son avis sur le projet afin d'éclairer les maîtres d'ouvrages sur les décisions à prendre.

À l'issue de l'enquête, un rapport sera établi par la commission d'enquête, il permettra d'aboutir à l'arrêté de déclaration d'utilité publique (DUP) prononcé par le Préfet.

Le dossier d'enquête publique sera consultable sur le secteur du prolongement dans les mairies des Lilas, Romainville, Montreuil, Rosny-sous-Bois, à la Maison des Projets Claude Naissant de Rosny-sous-Bois, au Centre Administratif de Noisy-le-Sec ainsi qu'à l'antenne Jules Verne de Montreuil (65 rue Édouard Branly). Il sera également dans les mairies d'arrondissement de Paris suivantes : 1^{er}, 3^e, 4^e, 10^e, 11^e, 19^e et 20^e.

Des registres de dépôt d'avis seront mis à disposition du public dans ces lieux.

Le dossier d'enquête publique est en ligne sur le site internet du projet.

LES PERMANENCES DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE POUR VOUS EXPRIMER

Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux lieux, jours et heures suivants.

Mairie des Lilas

- 96, rue de Paris
- Lundi 16 septembre de 9h à 12h
- Mardi 8 octobre de 14h à 17h

Mairie de Romainville

- 4, rue de Paris
- Mardi 24 septembre de 14h à 17h
- Vendredi 18 octobre de 9h à 12h

Mairie de Montreuil

- 1, place Jean Jaurès
- Vendredi 20 septembre de 9h à 12h
- Mercredi 16 octobre de 14h30 à 17h30

Centre administratif de Noisy-le-Sec

- 1, rue de Chaâlons
- Lundi 30 septembre 2013 de 15h à 18h
- Jeudi 24 octobre de 9h à 12h

Maison des Projets de Rosny-sous-Bois

- 23, rue Gallieni
- Mercredi 2 octobre de 10h à 12h
- Mercredi 30 octobre de 15h à 18h

Mairies d'arrondissement de Paris

- 1^{er} – 4, place du Louvre**
- Mercredi 18 septembre de 14h à 17h
- 3^e – 2, rue Eugène Spuller**
- Vendredi 4 octobre de 14h à 17h
- 4^e – 2, place Baudoyer**
- Lundi 14 octobre de 9h à 12h
- 10^e – 72, rue du Fbg St-Martin**
- Lundi 28 octobre de 14h à 17h
- 11^e – 12, place Léon Blum**
- Mardi 22 octobre de 14h à 17h
- 19^e – 5-7, place Armand Carrel**
- Jeudi 10 octobre de 9h à 12h
- 20^e – 6, place Gambetta**
- Jeudi 26 septembre de 9h à 12h

ACTEURS DU PROJET



L'État investit, en Île-de-France, dans les projets de modernisation et de développement du réseau existant. Dans le cadre du Nouveau Grand Paris annoncé par le Premier ministre le 6 mars 2013, ces projets s'articulent de manière cohérente avec la réalisation des lignes de métro automatique en rocade du Grand Paris Express, afin notamment de répondre aux besoins des Franciliens en matière de transports. L'amélioration du réseau de transport du quotidien, en particulier les lignes de métro et de RER, constitue une priorité forte de l'État. Le prolongement de la ligne 11 s'inscrit naturellement dans cette perspective. L'État cofinance ainsi les études du prolongement de la ligne.

Île de France La Région Île-de-France est le principal financeur du développement des transports en commun sur son territoire. Elle soutient ainsi le prolongement de nombreuses lignes de métro (M4, M12, M14), tout en participant au cofinancement des études de prolongement de la ligne 11.



Le Conseil général de Seine-Saint-Denis participe au développement, au bon fonctionnement et à l'amélioration des réseaux de transports en commun. Le projet de prolongement de la ligne 11, inscrit au Contrat Particulier Région/Département, est l'un de ses objectifs.



La Mairie de Paris finance les études relatives à l'adaptation des stations existantes de la ligne 11 dans le cadre du projet.



La RATP est associée depuis toujours à Paris et à son métro centenaire : elle démontre chaque jour sa capacité à exploiter, développer, moderniser et maintenir un des réseaux multimodaux les plus performants (bus, métro, RER, tramway), avec plus de 3 milliards de voyages par an. La RATP est l'exploitant du métro et d'une partie du RER, propriétaire et gestionnaire de leurs infrastructures. L'ingénierie de la RATP a réalisé les études du projet du prolongement et d'adaptation des stations de la ligne 11. La RATP est maître d'ouvrage conjoint avec le STIF de cette opération. Elle va également financer les études à venir concernant l'adaptation des stations existantes de la ligne 11 dans le cadre du projet.



Le STIF imagine, organise et finance les transports publics pour tous les Franciliens. Au cœur du réseau de transports d'Île-de-France, le STIF fédère tous les acteurs (voyageurs, élus, constructeurs, transporteurs, gestionnaires d'infrastructures...), décide et pilote les projets de développement et de modernisation de tous les transports, investit et innove pour améliorer le service rendu aux voyageurs. Le STIF est maître d'ouvrage conjoint avec la RATP du projet de prolongement de la ligne 11 et finance le matériel roulant du projet.

DES TRANSPORTS PLUS PERFORMANTS

Le prolongement de la ligne 11 offrira des correspondances avec le réseau existant et en projet. La mise en service du prolongement s'accompagnera d'une réorganisation du réseau de bus pour améliorer les correspondances. Les parcours des lignes de bus permettront également de desservir des secteurs plus éloignés du réseau de métro.

La nouvelle offre de transport offerte par le prolongement de la ligne 11 diminuera fortement les temps de parcours des voyageurs :

- La Boissière <> Châtelet : **23 min** (50 min actuellement)
- Place Carnot <> République : **14 min** (28 min actuellement)
- Hôpital <> Mairie des Lilas : **6 min** (20 min actuellement)
- La Boissière <> Mairie des Lilas : **8 min** (30 min actuellement)

PLUS DE CONFORT POUR LES PASSAGERS

Le matériel de la ligne 11 sera intégralement renouvelé à l'horizon 2019. Les 25 rames actuelles de **4 voitures**, seront remplacées par 41 rames de nouvelle génération de **5 voitures**. Avec l'intervalle maintenu d'une rame toute les 105 secondes à l'heure de pointe du matin, **l'offre sur la ligne 11 augmentera de 25 % par rapport à aujourd'hui**. Cela permettra de répondre à la hausse du trafic liée au prolongement.

UN CADRE DE VIE AMÉLIORÉ

Grâce à la ligne 11 prolongée, plus d'automobilistes utiliseront désormais les transports en commun. Cela entraînera une baisse du trafic routier. Ainsi, les nuisances sonores et **les émissions de gaz à effet de serre et de polluants diminueront au bénéfice de l'environnement**.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR

L'arrivée de la ligne 11 jusqu'à Rosny-Bois-Perrier accompagnera le développement du secteur en répondant aux besoins de déplacements des habitants et salariés du territoire. Plusieurs projets urbains sont en cours sur les communes concernées : logements, bureaux, programmes de rénovation urbaine, future base de loisirs régionale de la Corniche des Forts, création ou réaménagement de ZAC...

www.prolongementligne11est.fr



Le prolongement de la ligne 11 permettra de desservir les communes des Lilas, Romainville, Noisy-le-Sec, Montreuil et Rosny-sous-Bois. À l'horizon 2019, 6 nouvelles stations seront créées et permettront de desservir plus de 82 000 emplois et habitants situés à moins de 600 mètres d'une station.

6 NOUVELLES STATIONS

Le prolongement de la ligne 11 permettra de desservir de nombreux équipements déjà existants aux abords du tracé, mais également d'accompagner les aménagements urbains en projet dans les communes concernées. L'insertion urbaine des 6 nouvelles stations a été travaillée en lien avec les communes dans le cadre des études réalisées pour constituer le Dossier d'enquête d'utilité publique présenté.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Sept. - Oct. 2013
Enquête publique

2013-2014
Études détaillées d'avant-projet

Fin 2014
Lancement des travaux

Horizon 2019
Mise en service du prolongement de la ligne

CHIFFRES CLÉS

6 km environ de prolongement (dont 5,4 km en service commercial)

6 nouvelles stations dont 1 aérienne

5 nouvelles communes desservies

82 000 habitants et emplois desservis à 600m des stations

Matériel roulant de nouvelle génération à **5** voitures par rame contre 4 aujourd'hui

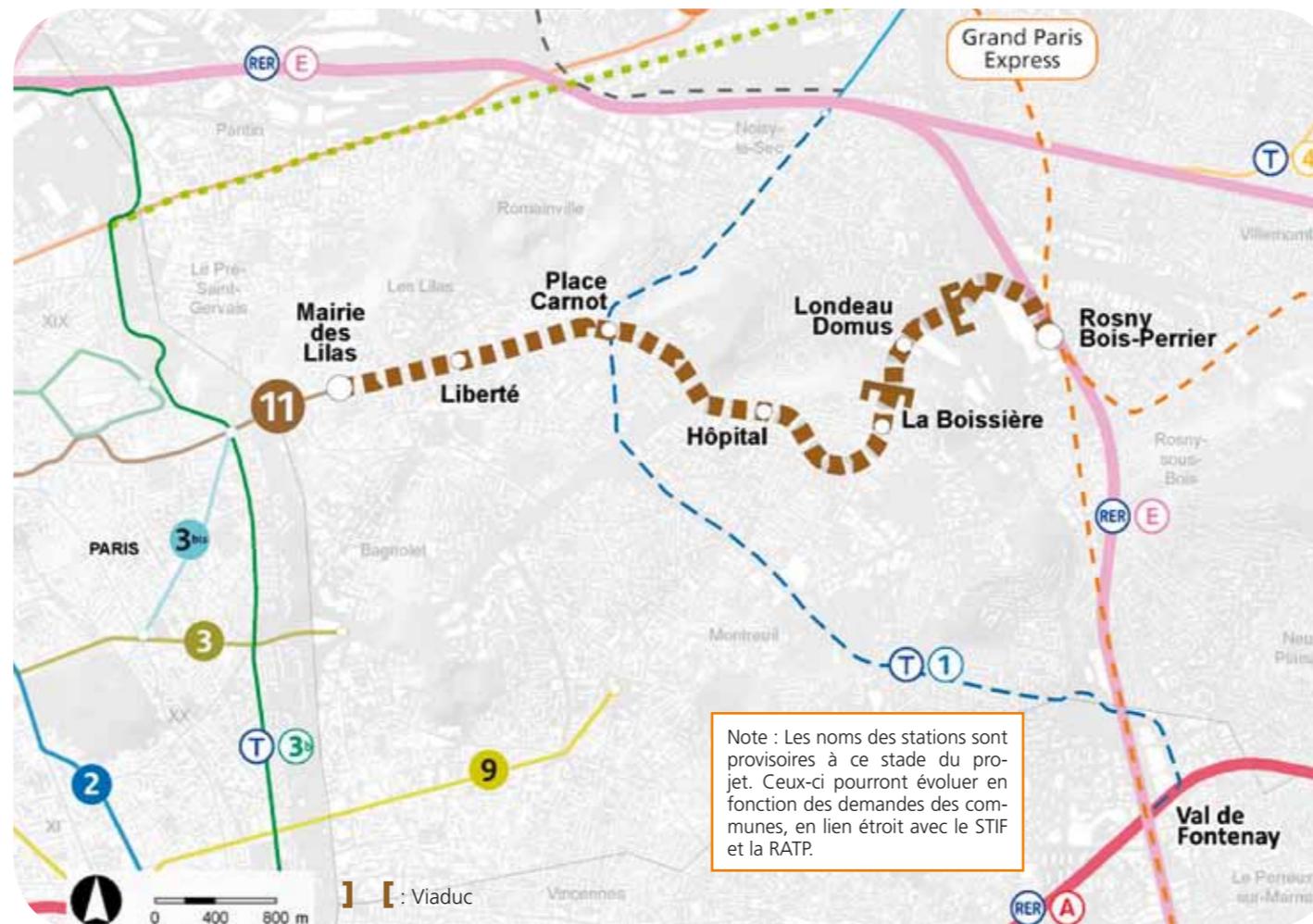
1 métro toutes les **1 min 45 s** à l'heure de pointe du matin comme aujourd'hui

Coût du projet

Le prolongement de la ligne 11 est estimé à 1 250 millions d'euros aux conditions économiques de janvier 2012. Ce montant intègre le coût des infrastructures et des équipements (acquisitions foncières, travaux des nouvelles stations, des tunnels, du nouvel atelier, adaptation des stations existantes, nouveau système d'exploitation) et les études liées à ces travaux. Ce montant ne comprend pas le coût du matériel roulant. Le plan de financement des travaux sera arrêté entre les partenaires à l'issue des études approfondies réalisées après l'enquête publique (études dites d'avant-projet).

LIBERTÉ

La station Liberté prendra place sur la commune des Lilas, sous le boulevard du Général Leclerc. Située à proximité immédiate du centre commercial et du square Henri Dunant, elle permettra de desservir le quartier des Sentes, la cité Gagarine et le Centre sportif Floréal.



PLACE CARNOT

La station Place Carnot s'insérera près de la place du même nom à Romainville. Elle desservira des quartiers de Noisy-le-Sec et la future base de loisirs de la Corniche des Forts. L'accès principal de la station, situé entre la rue de la République et le boulevard Henri Barbusse, offrira une correspondance avec le projet de prolongement du tramway T1 à Val de Fontenay. Le temps de correspondance entre le métro et le tramway est estimé à 2 minutes.

HÔPITAL

La station Hôpital se situera en limite des communes de Noisy-le-Sec et Montreuil, à proximité du centre hospitalier intercommunal André Grégoire entre l'entrée principale et la rue des Saules Clouets.

LA BOISSIÈRE

La station La Boissière prendra place sur la commune de Montreuil entre le boulevard de la Boissière et la rue de la Dhuis. Elle offrira un accès direct au boulevard de la Boissière afin de faciliter l'accès des piétons et les correspondances avec le réseau bus. L'accès sur la rue de la Dhuis desservira également la Cité Boissière à Rosny-sous-Bois et la commune de Noisy-le-Sec.

LONDEAU-DOMUS

La station Londeau-Domus sera une station aérienne (quais à environ 8 mètres du sol) en limite des communes de Rosny-sous-Bois et de Noisy-le-Sec. Elle sera intégrée au viaduc nécessaire au franchissement du coteau dans cette zone. Cette station desservira la ZAC du Parc des Guillaumes, la zone de redynamisation urbaine du Londeau à Noisy-le-Sec, la ZAC Saussaie Beauclair, la zone commerciale Domus et la ZAC Gabriel Péri à Rosny-sous-Bois.

ROSNY-BOIS-PERRIER

La station Rosny-Bois-Perrier sera positionnée à côté de la gare RER E, du côté des parkings du centre commercial de Rosny 2. Elle sera intégrée à un pôle de transport facilitant les correspondances avec le RER E, les bus et la ligne Orange du Grand Paris Express (ligne 15 du Nouveau Grand Paris). La station desservira des quartiers et équipements situés à Rosny-sous-Bois comme Rosny 2 avec son centre commercial, sa tour de bureaux, le secteur Grand Pré ou encore le quartier de Bois-Perrier.

L'ADAPTATION DES STATIONS EXISTANTES

Les rames de la ligne 11 seront renouvelées et passeront à **5** voitures par rame, **contre 4** actuellement, offrant plus de confort et d'espaces aux voyageurs. De ce fait l'ensemble des stations fera l'objet de modifications plus ou moins importantes liées au changement de matériel roulant, à la modernisation de l'exploitation, au respect des dernières normes réglementaires de sécurité.

8 stations parmi les **13 existantes** sont concernées par la **création de nouveaux accès, sorties ou issues de secours** depuis les quais débouchant en voirie. Il s'agit des stations Hôtel de ville, Goncourt, Belleville, Pyrénées, Jourdain, Place des Fêtes, Télégraphe et Mairie des Lilas. La station Porte des Lilas verra également la création d'un accès du côté de la rue des Glaieuls pour améliorer la desserte des gares bus. Les stations Porte des Lilas et Mairie des Lilas seront équipées d'ascenseurs à l'image des nouvelles stations du prolongement. Ainsi un tronçon de la ligne 11 prolongée sera accessible aux personnes à mobilité réduite de Rosny-Bois-Perrier jusqu'à Porte des Lilas afin de rendre possible la correspondance avec le tramway T3b et le réseau bus de surface accessible.

CONCERTATION CONTINUE DU PROJET : RETOURS SUR LES RÉUNIONS D'INFORMATION TERRITORIALES.

Quatre réunions d'information organisées entre le 27 février et le 15 avril 2013, ont permis d'échanger avec les territoires concernés sur l'avancement du projet et ses évolutions. Au total, ce sont plus de 400 personnes qui ont assisté et ont pu s'exprimer au cours de ces réunions.